

L'Echo de Louiseville

1896

LOUISEVILLE, 9 JANVIER 1896

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Mil huit cent quatre-vingt-seize est la dernière année bissextile de ce siècle.

Le vulgaire prétend que ces années nous apportent généralement quelque malheur. Cette croyance est-elle une superstition, ou s'appuie-t-elle sur le résultat de longues observations? Nous ne le savons pas. Dans tous les cas, il serait curieux et intéressant de faire un relevé des principaux faits qui ont signalé les années bissextiles depuis 1800.

Aujourd'hui, si l'on en croit les pronostics de ceux qui se permettent de lire dans l'avenir, il paraît que nous entrons dans une année grosse d'événements extraordinaires.

Les prédictions des faiseurs d'alarme nous impressionnent peu. Nous savons que le monde, dans tous les temps, a passé par de futures alertes qui jetaient l'épouvante dans les populations.

En l'an mil, on avait annoncé la fin du monde; et tous les hommes y croyaient dur et ferme. C'était une année bissextile; elle passa comme les autres. Mais d'un autre côté, le genre humain a éprouvé d'effroyables catastrophes, que des avertissements lui avaient annoncés d'avance, et auxquels il avait refusé de croire.

Si, au temps du déluge, il y avait eu des journales, pour dire de Noé occupé à la construction de son arche, ils auraient signé leurs articles: "Jimen-mok".

Sans ajouter foi aux prédictions des Nostradamus, nous croyons cependant qu'il a toujours existé dans le monde des signes pressentant de tous les événements, et que jamais Dieu n'a permis les hommes par surprise quand il a voulu faire tomber sur eux des châtements exemplaires pour les punir de leurs grands crimes; l'histoire nous l'enseigne; il suffit de l'étudier attentivement pour s'en convaincre.

Malheureusement, ces signes sont perdus dans le passé, et nous ne pouvons que par un très petit nombre dans le bruit et le tapage du monde, au milieu du tumulte des affaires, ressembler à ces voyagers qui s'en vont à toute vitesse sur une voie ferrée, et qui, étonnés par le grondement des roues, s'attendent les éclats du tonnerre à la voile d'une tempête.

Avons-nous de nos jours des signes qui peuvent nous faire deviner l'approche de quelque catastrophe dans le monde?

Passez l'affirmation, et en parlant comme d'une chose certaine. En ce moment tous les esprits s'occupent de l'histoire et de ce qui se voit au jour le jour, et en parlant comme d'une chose certaine. En ce moment tous les esprits s'occupent de l'histoire et de ce qui se voit au jour le jour, et en parlant comme d'une chose certaine.

guerre universelle prochaine, c'est la perversité de tous les gouvernements, qui ne sont plus chrétiens, et qui, presque tous, font la guerre à Dieu en persécutant l'Eglise. Or comme Dieu prétend bien rester le maître, et gouverner la terre comme il gouverne le reste de l'univers, il s'affirmera par la guerre, et châtiera les peuples les uns par les autres.

Bien que la guerre soit un fléau, il est désirable qu'elle passe sur le monde, parce qu'elle a pour effet de refaire et de retremper le caractère des nations, amolli par une trop longue paix, et par les jouissances de la vie. La guerre traîne à sa suite une multitude de maux matériels, mais il en résulte de grands biens d'un ordre supérieur.

Mineroc.

Le Calendrier Columbia.

Nous venons de recevoir Patte et commode calendrier à feuilleter monté en fer verni et publié par la "Pope Manuf. Co." de Hartford, Conn. Les années précédentes le calendrier Columbia avait obtenu un succès des mieux mérités. Les perfectionnements qu'il nous apporte les éditeurs en réservant un espace plus grand aux annotations et mémorandums et en augmentant le volume des renseignements utiles, en font un calendrier de tout premier ordre.

COMMUNICATIONS

St-Aimé, 9 janvier 1896.

Monsieur le rédacteur,

J'ose espérer que vous ne refuserez pas d'insérer dans les colonnes de votre journal les quelques lignes que j'ai pu me permettre de distraire vos nombreux lecteurs.

Je vous dirai donc que, si l'on nous a pas été donné, comme citations, d'entendre redire à l'occasion de nos grandes fêtes religieuses les œuvres des grands maîtres avec cette harmonie qui élève l'âme au-delà des espaces, le spectacle dont nous avons été témoins est assez touchant pour être non seulement mentionné mais encore imité.

Combien il est beau, en effet, de voir durant les grandes solennités de Noël des centaines de personnes s'approcher avec une ferveur toute nouvelle d'un Dieu qui, par amour pour l'homme, a daigné prendre place au milieu de l'humanité déchue pour la réhabiliter et la réintégrer dans ses droits à l'héritage céleste!

Ce spectacle nous l'avons vu avec bonheur se dérouler sous nos yeux à la messe de minuit, et plus d'un à cette vue a dû songer qu'il serait très regrettable de voir disparaître cette ancienne coutume si profondément enracinée dans les cœurs canadiens et si propre à pénétrer l'enfance de salutaires impressions.

Tout parmi nous, je suis heureux de le constater, s'est passé avec un calme, une tranquillité appropriée aux mystères de cette mémorable nuit, et nous porte à croire que longtemps encore l'autorité ecclésiastique sera heureuse de répondre aux vœux de notre catholique population.

Avant de terminer, M. le rédacteur, je me fais un devoir de remercier les élèves de notre collège commercial de l'aimable soirée qu'il nous ont fait passer le trou de la mois dernière.

La tragédie *Pietro le Gondolier*, et les deux comédies *Wanted a male Cook* et *Le Diner interrompu* ont été des mieux joués, si on a égard à l'âge des acteurs et au malaise créé parmi ces derniers par l'indisposition subite d'un élève qui tenait un des principaux rôles et qui fut à la vérité bien remplacé à la dernière minute.

Aussi, la nombreuse assistance qui n'avait pas ménagé ses applaudissements s'est retirée toute à fait satisfaite et se promettant bien de ne point se priver d'années agréables passé-temps.

J'aurais désiré entrer dans plus de détails, mais dans la crainte d'abuser de votre patience, je prie les Rév. Frères d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude avec mes meilleurs souhaits de bonne année, et vous, M. le rédacteur,

les remerciements sincères d'un
AMI DE L'ENFANCE

COLLEGE COMMERCIAL DE ST-AIME

M. le rédacteur,

Veuillez trouver ci-dessous les noms de nos élèves qui ont mérité chacun leur témoignage d'excellence:

Ter Domina Bonin; 2e, Ed Frigon; 3e, Horm. Proulx; 4e, Prosper Rousseau et Edouard Bonin; 5e, Eugène Salvail et Jean-Baptiste Brouillard; 6e, Jean Lemoine; 7e, Aimé Poirier; 8e, Joseph Salvail et Hubert Lemay; 9e, Narcisse Dupuis; 10e, Ernest Nadeau; 11e, Napoléon Parent; 12e, Alf. Desmarais; 13e, Joseph St-Germain, Albert Pelletier et Ferdinand Gagnon; 14e, Franck Picard, J-Bte Paquette, Onés. Cardin et Adéard Lalancette, jr., 15e, Wilf. Rainville, Noël Hébert, Jos. Parent, Les Dumaine et Henry Bourassa; 16e, Napoléon Abel, Jos. Dupré, Amédée Dupuis, Willie Ménard, Paydore Gagnon et Albert Gagnon; 17e, Willie Magueau, Adéard Lamoureux, Albéric Bibault, Arthur Bonin, Ovide Giguère et Ovide Fournier; 18e, J. Bte Parent, Alfred Moreau, Ch. Ed Neveu et Arthur Marcotte; 19e, Théodore Picard, Pierre Beaudreault, J. Bte Giguère et Ch. L. Blanchette; 20e, Aiel. Paul Hus, Alph. Parenteau, Philbert Rainville et Joseph Brousseau; 21e, Pierre Plante, Alfred Rainville et Fr. Xavier Girard; 22e, Eug. Clair Houde et Joseph Gagné; 23e, Jos. Dauphais, 24e, Alphonse Bernier.

DE SATISFACTION

Noël Bernier, Alfred Benoit, Damase Bazinet, J-Bte Brousseau, Dazie Beaudreault, Le Chaplatois, Jean Connor, Eugène Cournoyer, François Ducharme, Ch. Duigneau, George Déhèle, Edm. Fontaine, Joseph Giguère, Art. Gendreau, Martin Garigthy, Antoine Houde, Albert Lambert, Omer Lavoie, David Lavoie, Joseph Ledoux, Rozario Ledoux, Urie Leblanc, Les Latendrière, Alfred Langevin, Alphonse Larocelle, François Morel, Alfred Neveu, Philippe Parent, Aimé Pelletier, Emile Lemaire, Albert Brunel, Etienne Laroche et Arthur Latendrière.

En vous renouvelant, M. le rédacteur, l'expression de ma gratitude, et en priant tous les bons citoyens qui encouragent l'œuvre de dévouement à laquelle nous confions et moi avons consacré notre vie entière, d'agréer mes souhaits de bonne et heureuse année, je demeure votre tout dévoué en N.S.

Fr. J. ALEXIS
C. S. C. SUP.

SAINTE-VICTOIRE

A une assemblée des directeurs de la société d'Agriculture du comté de Richelieu, tenue à Ste-Victoire, le 26 décembre 1895.

M. Elie Girouard, de Ste-Victoire, a été nommé président, M. Tréfilé Potvin, de Ste-Ours, vice-président, et M. Hercule Paul Hus, secrétaire-trésorier.

HERCULE PAUL HUS,
Secrétaire-Trésorier.

A une assemblée générale et annuelle des membres du Cercle Agricole de la paroisse de Ste-Victoire, tenue à Ste-Victoire le 11 décembre 1895, ont été élus directeurs du cercle les MM. suivants:

Alexandre St-Martin, Adéard Paul Hus, Pierre Salvail, Paul Harpin, Pierre St-Martin, Philippe Marchand, Alfred Bibeau.

HERCULE PAUL HUS,
Secrétaire-trésorier.

A l'assemblée générale et annuelle des membres de la société d'Agriculture du comté de Richelieu, tenue à Sainte-Victoire, le dix-huit (18) décembre 1895, les messieurs suivants ont été élus directeurs de la dite société pour l'année 1896:

M. J. Bte Guévremont, fils de Diéane, pour la ville de Sorel;
M. Napoléon Chalifoux, pour la paroisse de Sorel;
M. Tréfilé Potvin, pour la ville de Saint-Ours;
M. Léon Potvin, pour la paroisse de Saint-Ours;

La Vigueur des Cheveux d'AYER

Il y a un peu plus de deux ans, mes cheveux commencent à grisonner et à tomber. Après avoir employé une bouteille de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, mes cheveux reprennent leur couleur primitive et cessent de tomber.

Il y a huit ans, j'ai eu la variole et ai perdu tous mes cheveux qui ne repoussent plus. J'ai essayé une quantité de préparations, mais sans aucun résultat avantageux; c'est alors que j'ai commencé à craindre que je resterais tout à fait chauve. Il y a six mois environ, mon mari m'a apporté à la maison une bouteille de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et j'en ai usé immédiatement. En peu de temps, mes cheveux commencent à repousser et tout me fait supposer maintenant une prompte guérison de ma maladie. — Mrs. A. W. BAKER, Polyania St., New Orleans, La.

La Vigueur DES CHEVEUX d'AYER

Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U. S. A.

Les cheveux d'Ayer traitent les Migraines.

M. Edouard Collette, pour la paroisse de Saint-Roch;
M. Elie Girouard, pour la paroisse de Sainte-Victoire;
M. Joseph Cournoyer, pour la paroisse de Saint-Robert;
M. Hubert Mathien, pour la paroisse de Saint-Aimé;
M. Marcel Grenon, pour la paroisse de Saint-Louis;
M. Joseph Fagnan, pour la paroisse de Saint-Marcel;
M. Joseph Leclair, pour la paroisse de Saint-Joseph;
M. Damase Vilandré, pour la paroisse de Sainte-Anne.

Adopté unanimement.

M. Elie Girouard propose, secondé par M. Edouard Collette, qu'un vote de remerciement soit offert aux directeurs qui ont géré les affaires de ladite société pour l'année 1895.

Adopté à l'unanimité.

HERCULE PAUL HUS,
Sec. Trés.

A une assemblée des directeurs de la société de fabrication de fromage de la paroisse de Ste-Victoire, tenue le 26 de décembre 1895, dans la fromagerie des associés pour la reddition des comptes de l'année, étaient présents: MM. Israël Laroche, Hormidas Plante, Ovide Dafoit, Pierre Harpin, François Dannaïs et J. Bte Daofit, directeurs, et formant un quorum. M. Israël Laroche présidait.

Après l'approbation des procédés de la dernière assemblée, le bureau de direction examine les comptes de l'année qui sont comme suit:

Il a été apporté 646,187 livres de lait, donnant 69,858 livres de fromage.

Les recettes ont été de \$1,047.87
Dépenses..... 752.26

Profit net..... \$295.61

Après la revue et l'approbation des comptes, M. J. Bte Daofit fait motion, secondé par M. Ovide Dufault, que des remerciements soient votés à M. le président Israël Laroche. Adopté à l'unanimité. M. François Dannaïs fait motion, secondé par M. Pierre Harpin, que des remerciements soient votés à M. Pierre Pelletier, secrétaire de la corporation municipale et secrétaire de la paroisse de Ste-Victoire, pour avoir fait les annonces de la société, ainsi qu'à M. Pierre Dufault, fabricant, pour s'être bien et fidèlement acquitté de ses devoirs envers la société. Adopté à l'unanimité. Et la séance est levée.

ISRAËL LAROCHELLE, Président.
L. Z. PÉLOQUIN, Secrétaire.

Wilfrid LaRose - Avocat
1863, Rue Notre-Dame, MONTREAL.
Chambres de la Cour—Téléphone 9024

Gédéon Bédard - Avocat
LOUISEVILLE

J. R. E. DESY, - AVOCAT
Trois Rivières

Dr W. Omer Pichette, L. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
No 12, Rue des Forces, Trois-Rivières

M. Rodolphe Brunet,
Directeur du comptoir d'Escompte, No 13, Cote St-Lambert
Montreal. Canada

Modiste Fashionable
Madame MARTIN informe le public de Louiseville et du comté qu'elle tient en magasin les plus jolies chapeaux pour Dames et pour Demoiselles. Ses prix sont excessivement bas. Allez voir sa spécialité de crêpe et de marchandises de Deuil: c'est la plus belle qui existe à Louiseville.

— Une visite est sollicitée. —
DAME MARTIN,
Rue St-Laurant, Louiseville

Dr R. S. LINDSAY
MEDECIN VÉTÉRINAIRE
Diplômé de l'école Vétérinaire de Québec

Le Dr R. S. Lindsay a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert son dispensaire vétérinaire chez M. Jules Lesage, coin des rues ST LAURENT et ST AIME LOUISEVILLE.

Toutes les maladies des animaux domestiques sont traitées des prix très modérés.

BOULANGERIE
M. N. Bellemare, boulanger, informe le public du village d'Yamachiche et de la paroisse qu'il vend toujours du pain de première qualité et à des prix modérés.

N. BELLEMARE,
Yamachiche.

Charles Duguay
M. Chs. Duguay, 54 rue "Comme" pendant dix années comme l'un des meilleurs boulangers de Louiseville, nous est enfin revenu.

M. Duguay, après une absence de deux années aux Etats-Unis, où il s'est perfectionné dans son métier, demande de l'encouragement de tous les citoyens de Louiseville et des environs.

Barbier Fashionable,
M. THOMAS GELINAS, vient d'ouvrir une magnifique boutique de barbier, sur la rue Ste-Elizabeth, à quel que pas seulement de l'Hotel Grenier. Tous ceux qui aiment à se faire raser sans douleurs ou à se faire faire une bonne coupe de cheveux, devront me donner leur clientèle.

Thomas Gélinas, Rue Ste-Elizabeth LOUISEVILLE

MODISTE!
Mademoiselle Amanda Pratie informe le public qu'elle ouvre un atelier de modiste, rue St-Pierre.

Elle taille et confectionne les robes, sa coupe est garantie.

Le public devra lui rendre visite avant d'aller ailleurs.

Pour la Reproduction,
Y. Jos Fréchette, de la paroisse de St-Sévère Co. St-Maurice, informe le public qu'il tient pour la reproduction un superbe étalon de cinq ans, pur sang, son poil noir, donnant un record de 2.50 Grandeur 5 pieds 4 pouces. Pesanteur 1448.

Prix défiant toute compétition.

Jos Fréchette,

Magnifique Occasion
Aux Acheurs d'en Profiter

Il arrive souvent que le public acheteur se demande: Où irai-je faire mes emplettes? On cherche naturellement les magasins qui ont la réputation de vendre de bonnes marchandises et à des prix absolument modérés. Eh bien! je suis en état, ce printemps plus que jamais, de donner complète satisfaction au double point de vue de la qualité et du bon marché. J'annonce mes marchandises, car je les sais de qualité supérieure.

Venez voir!! Venez voir!!

les magnifiques CADEAUX que je donne gratis aux clients qui achètent pour une somme raisonnable.

Mes Tweeds,
Cachemires,
Indiennes,
Colons,
Cols,
Collets, Etc., Etc.

sont détaillés à des prix très légers

Veuillez-vous venir en convaincre! n'hésitez pas à me rendre visite.

Votre serviteur dévoué,
EUGENE VADEBONCEUR
RUE-ST-PIERRE
LOUISEVILLE

WILBROD FERRON,
Médecin et Chirurgien
ST PAULIN
COMTE DE MASKINGOÉ

SPECIALITE. Guérison prompte et assurée des rhumatismes inflammatoires et autres

L. Z. MAGNAN
MANUFACTURIER DE
BISCUITS ET SUCRERIES
DE TOUTES SORTES
EN GROS SEULEMENT
JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE

ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Co., Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le.

Le comté de Maskingogé ne peut mieux faire que de lui accorder son patronage.

Hotel Grenier
Cette importante maison, si avantageusement connue du public, continuera, comme par le passé, à donner tout le confort possible.

• Vie au public voyageur.

La popularité de l'Hotel Grenier est due à l'excellent choix de ses Liqueurs et de ses Cigares.

• La pension est ce qu'il y a de mieux

Une voiture se rend à la gare à l'arrivée de chaque train.

—
Une visite est cordialement sollicitée.

Narcisse Grenier, Prop.
LOUISEVILLE.

Trois mois de crédit sera accordé aux acheteurs.

ALBERT ORNSTEIN,
Rue St-Marie | Louiseville

BOULANGERIE

Depuis qu'il a ouvert sa magnifique boulangerie, rue Ste-Elizabeth, M. Alfred Vadebonceur a obtenu les plus grands succès.

Le pain qu'il fabrique, toujours avec la plus fleur de farine, a pu satisfaire le goût des plus fins connaisseurs.

Aussi, sa clientèle augmente-t-elle chaque jour.

Tous ceux donc qui sont amateurs de bon pain, devront lui accorder leur patronage.

ALFRED VADEBONCEUR, Boulanger.
Louiseville
Louiseville, 15 novembre 1895.

A VENDRE

Une magnifique ferme appartenant à Achille Larose, de Vercheres, SUEZ

A Vercheres, rang du Petit Côteau, rang double, le plus beau et le plus riche de la paroisse, à 6 arpents seulement du chemin de Vercheres, le meilleur chemin de la paroisse en toute saison, spécialement entretenu par la municipalité.

Qualité et superficie de terrain de 1ère classe pour le grain comme pour le foin, 125 arpents en culture, y compris un vignoble de 400 vignes en plein rapport, le tout vigoureux formé de 17 des meilleures espèces de vignes américaines (presque toutes ex-repaires de Frédoine N. Y. et 25 arpents en bois debout, y compris une belle tréfilerie ou scierie, soit en tout: 163 arpents.

MAISON ET DÉPENDANCES

Très confortable maison en pierre et bois, hangar, laiterie, écuries, étables, porcherie, plus une grange de deux ans d'existence, de 114 pieds par 34, à trois batteries.

CLOTURE

En parfait ordre sur toute l'étendue de la terre.

COMMUNICATIONS

Par voie ferrée, chaque jour de l'année, et par bateau, chaque jour pendant toute la durée de la navigation.

Conditions de paiement: \$8,000.00 comptant, ou \$5,000.00 comptant et la balance à crédit à raison de 60 jours.

• Adresse: Achille Larose, à Vercheres, ou à Wilfrid Larose, 1591, r. St-Norbert, à Montréal.

F.-X. Héroux, Tailleur,

Voulez-vous vous vêtir avec élégance, vous n'avez qu'à me confier vos commandes.

Je donnerai pleine et entière satisfaction.

Mes prix sont des plus modérés.

Une visite est sollicitée.

F.-X. Héroux, Tailleur,
LOUISEVILLE

FORGERON

M. NAPOLEON PAGE
Marché-Ferrant,
RUE DES CHARS, - - - LOUISEVILLE

Invite cordialement le public en général à lui confier ses commandes.

Le fer qu'il emploie est de première qualité.

Les outils qu'il a eus jusqu'à ce jour attestent de sa grande expérience.

VENDU AU PRIX COURANT!!

Dès les printemps, tous mes chapeaux seront vendus au prix courant.

• Vu la rareté de l'argent, c'est une facilité que j'offre à mes pratiques de se solder à bon marché.

CHAPEAUX D'HIVER

Assortiment complet, garnitures extra-fines.

A ceux qui réclament la crêpe à mon établissement, je confectionnerai leur chapeau à moitié prix.

Mêmes conditions à ma succursale Maskingogé.

Dame David Martin
Modiste.

GRATIS

Coupez cette annonce et envoyez-la à M. W. H. Gagne, St-Justin, Comté Maskingogé, P. Q., et vous recevrez gratuitement des échantillons de cartes de visite, ainsi que de beaux catalogues.

• Envoyez de suite: 10m—In Q

Attention! Attention!!

M. Hector Constantin, sellier, de la paroisse d'Yamachiche, remercie le public pour le généreux encouragement qu'il a reçu dans le passé et vient solliciter de nouveau son bienveillant patronage.

M. Constantin, qui est ouvrier habile et expérimenté, emploie toujours le meilleur cuir dans la confection de ses ouvrages.

La plus grande attention sera donnée à toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

HECTOR CONSTANTIN,
Yamachiche
Louiseville, 16 octobre 1895.

La Vigueur des Cheveux d'Ar-
yer est un article indispensable
de toilette pour la chevelure, elle
en active la croissance.

L'ECHO de Louiseville

PARAISANT LE VENDREDI

ABONNEMENT.....\$1.00 PAR AN

Toutes correspondances concernant
rédaction ou l'administration doivent
être adressées comme suit :

L'ECHO DE LOUISEVILLE
RUE ST-LAURENT
LOUISEVILLE

JEUDI, 9 JANVIER 1896.

EN PLEINE CRISE

De notre correspondant d'Ottawa.

Une crise vient d'éclater à Ot-
tawa, dont on ne saurait encore
calculer toutes les conséquences.
Sept ministres ne pouvant s'en-
tendre avec l'honorable M. Bos-
well ont donné leur démission.
Ce sont MM. Foster, Haggart,
Dickey, Ives, Montague, Sir Chs
H. Tupper et M. Wood.

On prétend que la raison de
leur démission c'est qu'ils ne vou-
laient plus suivre, depuis les der-
nières élections partielles, l'hono-
rable premier ministre dans sa
politique de réparation concer-
nant la question des écoles.

Ce dernier ne se trouve plus
qu'avec Sir Frank Frank Smith,
l'hon. M. Ferguson, Sir A. P.
Caron, l'hon. M. J. A. Ouimet,
l'hon. M. Costigan, l'hon. M.
Daly et le colonel Prior, pour ad-
ministrer les affaires de l'Etat.
Durant la crise Sir A. P. Car-
on agit comme leader de la
chambre, l'honorable M. Ouimet
administre, en sus de son de son
département, celui des chemins de
ter et canaux, et Sir A. P. Car-
on, celui de la milice.

Mardi, à l'ouverture de la sé-
ance de l'après-midi, et aussitôt
après que l'Orateur eût pris le
fauteuil, les nouveaux députés
élus ont fait leur entrée en cham-
bre, présentés : M. Stubb, p. r.
MM. McCarthy et O'Brien ; M.
McShane, par l'hon. M. Laurier
et M. Devlin ; M. H. Powell, par
MM. Foster et Costigan, puis
SIR A. P. CARON

s'est levé et s'est exprimé comme
suit :

" M. l'Orateur. — Avant que les
ordres du jour soient appelés,
j'ai une importante déclaration à
faire à cette chambre. Depuis
l'ouverture du parlement, sept
membres du cabinet ont donné
leur démission au premier mini-
stre, qui a soumis cette démission
au gouverneur-général. Celui-ci
a accepté la démission des sept
démissionnaires, qui sont : l'hono-
rable George E. Foster, ministre
des finances ; l'honorable
John Haggart, ministre des che-
mins de fer et canaux ; Sir Char-
les Hibbert Tupper, ministre de
la justice ; l'honorable William
Bullock Ives, ministre du com-
merce ; l'honorable Arthur R.
Dickey ; ministre de la milice et
de la défense ; l'honorable Wal-
ter H. Montague, ministre de
l'agriculture ; l'honorable John
E. Wood, contrôleur des dou-
nes.

À la prochaine séance, j'espère
être en position de dire définitive-
ment l'action que le gouverne-
ment aura prise ou entendra
prendre dans les circonstances.
Considérant la gravité de la
situation, je dois demander à cette
chambre de s'ajourner pour dix
jours, et je propose en consé-
quence que quand cette chambre s'a-
journera aujourd'hui, elle reste
ajournée jusqu'à mardi, le 21 du
courant. Sans doute, je sais que
sans avis je ne puis proposer l'a-
journement de ce jour en jour ;
mais j'espère que l'on donnera
ce délai au gouvernement pour
considérer la gravité de la situa-
tion.

Les galeries étaient bordées
de spectateurs et la scène des
plus solennelles.

L'HONORABLE M. LAURIER
a succédé à Sir A. P. Caron et a
prononcé un discours dont voici
le résumé :

" Je crois sincèrement que mon
honorables ami qui agit aujour-
d'hui comme leader de cette
chambre, ne sera pas surpris si
lui-même ne me sera pas possi-
ble d'accepter la proposition

qu'il vient de faire. Je ne puis
consentir qu'à un ajournement
de jour en jour, comme c'est la
règle ordinaire. Je comprends
parfaitement que le gouverne-
ment est dans une très difficile
position et qu'il a droit, je dois
dire, à quelque commiseration de
notre part, et je ne suis pas pour
lui refuser cette commiseration
en aucune manière. Mais, d'un
autre côté, nous devons avoir
quelque chose comme le régime
parlementaire en ce pays, et il
est temps que nous mettions fin
à la farce, à la moquerie et au
traversissement que l'on fait ici
depuis quelque temps sous le
nom du régime parlementaire.

Je ne suis nullement surpris
d'apprendre que les ministres ont
résigné. Je dois dire que je m'at-
tendais à cela depuis que nous
avons vu d'autres membres du
cabinet donner leur démission le
5 juillet dernier. Je prévoyais
alors que le jour viendrait où un
autre clan du cabinet ferait la
même chose que le clan qui a ré-
signé en juillet. Sur ce point, je
n'ai rien d'autre chose à dire que
ceci : Sir Adolphe Caron nous a
déclaré que sept des membres du
cabinet avaient résigné. M. l'Or-
ateur, l'honorable Monsieur Au-
rait dû nous dire en même temps
quelle est la cause qui a amené
leur démission. Pas un mot, pas
une syllabe d'information ne
nous a été donnée sur cette im-
portante question. Nous savions,
avant que sir Adolphe ait parlé,
que des ministres avaient résigné,
car le fait a été annoncé dans
tout le pays. Mais nous étions
dans les ténèbres, et nous sommes
encore dans les ténèbres quant
aux causes de cet important
et extraordinaire événement.

Quelles sont ces causes ? Je dois
presumer que quelque chose de
très extraordinaire a dû se pro-
duire pour induire sept des mi-
nistres à abandonner leur porte-
feuille. Je ne puis croire que ces
messieurs ont résigné pour des
causes qui existaient avant l'ou-
verture de ce Parlement, le deux
courant. Supposer pareille chose
serait supposer que ces messieurs
ont agi non seulement de la fa-
çon la plus imparlementaire, mais
de la manière la plus traîtresse à
l'égard du premier ministre et de
la façon la plus condamnable à
l'égard du représentant de la
Couronne.

Quelle est la position dans la
quelle nous nous trouvons ? La
voici dans toute sa nudité : Le 8
juillet dernier, quand le cabinet
faisait son entrée, nous savions
s'il présenterait ou ne présente-
rait pas une loi réparatrice, con-
formément à l'ordre en conseil du
21 mars dernier, les ministres
virent déclarer en chambre
qu'ils voulaient entamer de nou-
velles négociations avec le gou-
vernement de Manitoba, et que
dans le cas où Manitoba refuse-
rait de rendre justice à la mi-
norité, alors ils convoqueraient
le parlement pour le 2 janvier au
plus tard, dans le but de présen-
ter et de faire adopter une loi
remédicatrice.

Le Parlement fut convoqué et
se réunit le 2 courant. Le cabinet
du gouverneur-général une dé-
claration de la politique que le
gouvernement avait l'intention
de faire adopter durant la pré-
sente session. Les ministres unan-
mement ont consenti à cette dé-
claration de Son Excellence. Tous
étaient par conséquent liés à
soutenir cette politique. Devons-
nous maintenant supposer qu'après
tout le gouvernement s'est en-
gagé à soutenir cette politique,
les résignataires ont abandonné
leur poste pour des causes exis-
tant avant que leur politique eût
été énoncée par le représentant
de la couronne ?

Sans doute, la presse ministé-
rielle nous dit qu'aucun événe-
ment extraordinaire n'est sur-
venu depuis l'ouverture du parle-
ment, mais elle nous dit aussi
que les ministres ont résigné
pour des raisons existant avant
la convocation du parlement.
Encore une fois, je dois suppo-
ser que quelque chose d'extraor-
dinaire est survenu depuis l'ou-
verture de la présente session. Il
est vrai que la presse ministé-
rielle nous par d'un événement qui
en lui-même n'affecte pas tout le
cabinet, mais simplement deux
de ses membres. Il est vrai qu'on
dit, dans les journaux, qu'un des
ministres a été accusé par un de
ses collègues, de l'avoir, sous le
couvert de l'anonymat, diffamé,
auprès de Son Excellence le gou-
verneur-général, bien que tous
deux siègent à la même table
dans le conseil. Eh ! bien, cet
événement, quelque extraordinaire
qu'il puisse être, n'est pas
d'une importance si grande qu'il
puisse provoquer une crise comme
celle-ci.

Quelle est la véritable raison
de tout cela, je le demande ? On
nous dit, dans les journaux, que

le parti conservateur est mécon-
tent de la direction que lui donne
sir Mackenzie Bowell. Quant à
cela, je n'ai rien à dire. C'est une
chicane de famille à laquelle je
n'ai rien à voir. C'est aux con-
servateurs à régler cette querelle.
Si ce sont là les raisons de la pré-
sente crise, je ne vois pas pour-
quoi nous ajournerions et pour-
quoi nous discuterions pas le
discours du trône, puisque nous
sommes réunis spécialement pour
cela aujourd'hui.

Le parlement a été convoqué
pour un but spécial ; mais ce qui
se passe aujourd'hui me fait crain-
dre qu'on veut encore avoir rec-
ours à quelque expédient pour
sauver le gouvernement de l'obli-
gation dans laquelle il est de
remplir ses promesses et ses en-
gagements.

L'Orateur, voyant que la mo-
tion de sir Adolphe Caron ne
rencontrait pas l'unanimité de la
Chambre, a cause du défaut d'avis,
la déclara hors d'ordre.

Sir Adolphe Caron proposa
alors que la chambre s'ajourne
aujourd'hui (mercredi) alors qu'il
proposait un ajournement à dix
jours.

L'HONORABLE M. FOSTER
se leva alors et lut, au nom des
ministres démissionnaires, la
déclaration que voici :

Je dois dire, en premier lieu,
qu'il n'y a pas de désaccord entre
le premier ministre et nous sur
aucune question politique, com-
merciale ou constitutionnelle,
ni sur aucune matière qui ait
été discutée par le gouvernement
depuis que sir Mackenzie Bowell
a pris les rênes de l'administra-
tion. Je dois aussi dire que
nous croyons encore franchement
en la politique et les principes du
parti libéral-conservateur. Cette
politique et ces principes, nous
continuerons à les défendre com-
me nous l'avons fait dans le passé.
Nous n'avons nullement
perdu confiance dans la solidité
et la fermeté du parti libéral-
conservateur dans tout le Cana-
da. (Rires ironiques du côté de
l'opposition). Nous croyons que
sa politique a encore l'appui de
la majorité de l'électorat, parce
que cette majorité la considère
essentielle à la prospérité du
pays. Nous croyons que sous la
direction d'un chef habile, cette
politique sortira triomphante des
prochaines élections. (Applaudis-
sements ministériels). Bien que
nous ayons eu beaucoup de répu-
gnance à entrer dans le cabinet
de sir Mackenzie Bowell après la
mort de sir John Thompson, nous
nous sommes unis et nous
avons fait notre possible pour
rendre ce ministère fort et effi-
cace. Nous avons vu avec regret
nos efforts résulter en un succès
beaucoup moins grand que celui
que nous espérons.

Nous sommes d'opinion que le
parti libéral-conservateur doit
être représenté par le plus fort
gouvernement possible. Nous
croyons que jamais la nécessité
n'a été plus impérieuse de former
sans délai ce cabinet. Nous
avons dit ces choses à maintes
reprises au premier ministre, et le
résultat de tous nos efforts, c'est
que nous sommes en présence du
parlement avec un cabinet in-
complet et aucune assurance de
la part du premier ministre qu'il
pourra le compléter.

Dans ces circonstances, nous
avons cru de notre devoir de
nous retirer, et de cette façon,
frayer le chemin, si c'est possible,
à la formation d'un gouverne-
ment dont le chef et ses collè-
gues pourront rencontrer la con-
fiance de la majorité du parti
libéral-conservateur, et capable
de démontrer au pays qu'il est
uni, fort et efficace. Nous dé-
clarons que notre attitude n'a été
dictée par aucune animosité ni
ambition personnelles, mais par
un désir sincère de sauvegarder
les intérêts de notre parti et du
pays.

Après quelques remarques de
Sir Richard Cartwright, la séan-
ce fut levée.

AU SÉNAT
Mardi, l'honorable M. McKen-
zie Bowell, en annonçant la dé-
mission des sept ministres, fit des
remarques qui furent vivement
applaudies. Il était évident qu'il
avait l'appui unanime des con-
servateurs et les sympathies de
toute la chambre.

Quatre nouveaux sénateurs ont
été nommés mardi. Ce sont l'hono-
rable M. G. B. Baker, pour la
division de Bedford, P. Q. ; l'hon.
M. John Carling et l'honorable
M. J. C. Aikin, pour Ontario, et
l'honorable M. Michel Adams,
pour le Nouveau-Brunswick. Ce
sont quatre excellents nomina-
tions. Il ne reste plus que deux
vacances au Sénat qui seront pro-

blement remplies incessam-
ment.

Ottawa, 8 janvier.

La chambre n'a été siégée qu'une
heure et demie aujourd'hui (mer-
credi), Sir A. P. Caron n'était pas
plus que la veille en état de four-
nir à la députation de nouveaux
renseignements et a de nouveau
demandé un ajournement de dix
jours. M. Laurier n'y a pas cepen-
dant voulu consentir. M. Mills
se leva et fit une charge à fond
de train contre les ministres dé-
missionnaires, visant tout particu-
lièrement M. Foster, qui paraît
avoir été l'instigateur du trouble
qui règne actuellement dans le
cabinet.

M. Clarke Wallace vint ensuite
être l'auteur des lettres anonymes
écrites contre sir A. P. Caron,
M. Montague, et fit autant
et sir A. P. Caron déclara de
nouveau n'avoir pas fourni à la
presse les renseignements publiés
au sujet de ces lettres.

Le sénateur Kaulbaek est
mort subitement, mercredi, au
Sénat.

Nouvelles Nominations

M. McKay, député de Hamil-
ton, est nommé solliciteur des
douanes, à Hamilton, en rempla-
cement de M. Kiltveit, nommé
commissaire des douanes à Ot-
tawa.

M. Boyle, député de Monk,
est nommé solliciteur des dou-
nes à Niagara, et M. Bain, dé-
puté de Soulanges, devient in-
specteur des bureaux de poste,
division de Montréal.

Le capitaine Gourdeau, d'Ot-
tawa, est fait sous-ministre à la
place de M. Wm. Smith, mis à
la retraite.

M. N. W. White, député de
Shelburne, est fait sénateur pour
l'une des divisions de la Nouvel-
le-Ecosse.

SHORTIS

Le meurtrier de Valleyfield
continue à remplir le monde des
nouvelles de son encombrante et
peu intéressante personne.

Bartie-Valentine Shortis a été
conduit par le gouverneur Val-
lée, le shérif Laberge et deux
gardes au pénitencier de St-
Vincent de Paul, où il devra pas-
ser le reste de ses jours.

A son arrivée au pénitencier,
Shortis a salué d'un air joyeux
le préfet, M. Ouimet.

Après que son nom eût été en-
registré dans le livre des forçats,
Shortis fut conduit chez le bar-
bier du pénitencier, où on lui cou-
pa les cheveux et la moustache.
Il a ensuite passé à la salle des
bains où il s'est fait administrer
quelques douches d'eau chaude
et d'eau froide, puis il endossa la
livrée grise et noire du forçat. Il
a été immédiatement conduit
dans une cellule où on lui a don-
né son premier repas.

Shortis ne sera pas mis à l'ou-
vrage d'ici à huit jours, mais
après ce laps de temps, si les mé-
decins jugent qu'il peut travailler,
on lui assignera un service.

Il ne sera pas traité en aliéné,
mais en forçat. Shortis sera dési-
gné au pénitencier sous le No
3134.

Une grave question est soule-
vée en ce moment et passionne
fortement les esprits. Shortis
peut-il "oui" ou "non" être tra-
duit de nouveau devant une cour
d'assises et subir un nouveau
procès.

La chose, nous semble-t-il, ne
fait pas l'ombre d'un doute.

Lors du procès à Beauharnois,
la couronne traduisait Shortis
sous la double inculpation de
meurtre sur la personne de John
Loy et de Maxime Lebeuf, puis
de tentative de meurtre sur Hugh
A. Wilson.

À la demande de la défense,
les chefs d'accusation furent sé-
parés et le procès qui s'est ter-
miné par la condamnation à mort
de Shortis, n'a roulé que sur l'ac-
cusation d'avoir tué John Loy.

Restent donc le meurtre de
Lebeuf et la tentative sur Wil-
son.

À cet égard il est intéressant
de rappeler que le jury du cor-
ner à Valleyfield a trouvé trois
chefs d'accusation contre Shortis
: 1o pour avoir volontairement
tué John Loy ; 2o pour avoir
volontairement tué Maxime
Lebeuf, et 3o pour avoir at-
tenté à la vie de Hugh Wilson.

Un de nos confrères du matin

ayant télégraphié à l'honorable M.
T. C. Casgrain, procureur-géné-
ral, en aurait, dit-il, reçu la ré-
ponse suivante : "La question de
faire subir un nouveau procès à
Shortis est sérieusement étudiée.
Je ne puis donner de réponse
maintenant.

M. Bourbonnais, député de
Soulanges, a, de son côté, télégra-
phié ce qui suit au procureur-
général :

Montréal, 7 janvier 1896
A l'honorable Thos. C. Casgrain,
Procureur-général,
Hôtel du gouvernement, Québec.

Je suis informé que Valentine
Shortis est au pénitencier de St-
Vincent de Paul. Shortis a été
accusé du meurtre de Loy et Le-
beuf, et de tentative de meurtre
sur Wilson ; ses crimes ont été
commis à Valleyfield. Shortis a
été condamné à mort sur une
seule accusation et ensuite gra-
cié. Faites-lui subir un nouveau
procès sur chacune des deux au-
tres accusations, si la loi vous le
permet.

La fortune de J. Gould

COMMENT ELLE EST PARTAGÉE

UNE PLUIE DE MILLIONS

David McClure, qui a été nom-
mé estimateur de la succession
Jay Gould, en mars 1893, afin
que l'on pût prélever la taxe sur
l'héritage, vient de terminer son
rapport supplémentaire. Dans le
premier rapport, les biens mem-
bres de M. Gould étaient estimés
à \$80,934,580, et ses biens im-
meubles à \$2,000,000. En dédui-
sant de ces deux sommes 3 mil-
lions dus à G. J. Gould, pour ser-
vices rendus et quelques autres
redevances, il restait encore un
actif net de \$73,224,547, montant
sur lequel les exécuteurs testa-
mentaires ont payé au gouverne-
ment, sous prétexte, une taxe de
\$600,000.

Chacun des exécuteurs testa-
mentaires est gratifié d'une com-
mission de \$10,000 par année.
Or, l'estimateur trouve qu'il re-
vient ainsi aux exécuteurs testa-
mentaires : à G. J. Gould, \$150,
328 ; à Edwin Gould, \$152,623 ;
à Hélène M. Gould, \$154,988 et
à Howard Gould, \$157,650, soit
un total de \$615,587. Chacun des
six enfants du testateur reçoit
des propriétés pour les montants
suivants :

G. J. Gould, \$9,077,194 ; Ed-
win Gould, \$9,215,723 ; Hélène
M. Gould, \$9,350,437 ; Anna
Gould, comtesse de Castellane,
\$9,712,218 ; Frank J. Gould,
\$9,817,585 ; et Howard Gould,
\$9,519,296. A chacun revient en
plus une somme de deux mil-
lions.

Le Pont de Longueuil

L'on a appris que la Montreal
Bridge Company, qui a une char-
te pour construire un pont sur le
St-Laurent, entre la partie Est
de Montréal et l'île Ronde, et
de là à Longueuil, a complété
des arrangements avec un syndi-
cat de New-York pour la con-
struction de ce pont. Ce dernier
coûtera environ \$6,050,000. Il
est entendu que la compagnie
qui doit recevoir l'aide ordinaire
de 15 p. c. du gouvernement cana-
dien, attirera l'attention des
autorités civiles très probablement
sur cette affaire, en vue
d'obtenir un vote de la municipalité.
La gare sera située sur un
point central de la ville, et le
tramway électrique se raccorde-
ra vers le carré Papineau.

St-Hyacinthe

Les élections municipales de
cette ville ont eu le résultat sui-
vant : G. O. Dessaulles, réélu
maire ; échevins, Lt. Duobon,
quartier No 1 ; A. Blondin, quar-
tier No 2 ; O. Broden, quartier
No 3 ; J. A. Côté, quartier No
4 ; J. B. Brosseau, quartier No 5.

Décès

Lundi matin, 6 janvier courant,
est décédé, à Bécelil, Madam
Marie-Eusèbe Bernard, épouse
de feu Prudent Gadbois. La
dépense était âgée de 83 ans.

Les funérailles et l'inhumation
ont eu lieu hier.

POUR VOUS

Le Dr. Emulsion

Prenez à temps les pilules de l'Emulsion,
Bromures, Salines ou Irradiées, chroniques de
la gorge et des poitrines.

VOUS un fort compte de médecine
VOUS manque de confort
EPARGNEZ des gages

BIOGRAPHIE

Par M. Louis Beauchemin

La mort impitoyable vient en-
core d'enlever soudainement à
l'affection des siens un citoyen
modèle, un époux dévoué et un
bon père de famille, dans la per-
sonne de M. Louis Beauchemin,
décédé subitement à l'âge de 72
ans, lundi matin, le 6 du courant,
à la résidence de son gendre, M.
P. E. Lizotte, marchand, de cette
ville.

Cette mort inattendue a jeté
dans la plus vive douleur une
épouse inconsolable, six enfants
et dix-neuf petits enfants, outre
un nombre considérable d'amis
qui se rappelleront longtemps les
hautes qualités sociales et l'amabi-
lité urbaine du défunt.

M. Beauchemin avait autant
d'amis que de connaissances, il
aimait à dire souvent qu'il avait
failli de vivre sans se faire un
seul ennemi ; il avait réussi dans
cette tâche difficile.

Né en 1824, à Ste-Monique de
Nicolet, M. Beauchemin épousa,
à l'âge de vingt-cinq ans, Mlle
Adeline Rivard de Bellefeuille,
enfant de la même paroisse et qui
lui survit.

De cette union sont nés huit
enfants, quatre garçons et quatre
filles, dont six sont vivants, et
dix-neuf petits enfants.

Dans son jeune âge M. Beau-
chemin se livra à l'agriculture,
la profession de son père, mais
son esprit entreprenant lui fit
bien vite rechercher un champ
plus vaste où il pourrait déployer
toute son énergie. Il quitta
bientôt la chaumière pour étu-
dier la mécanique.

Son frère, Moïse, son aîné,
était alors propriétaire d'une pe-
tite boutique, dans laquelle il
construisait des machines à bat-
tre le grain avec un outillage des
plus rudimentaires ; M. Beau-
chemin se joignit à lui et ils fon-
dèrent tous deux la société con-
nu pendant de longues années
et devenue si prospère, de Beau-
chemin & Frères.

Mais l'activité dévorante des
deux frères, aussi entreprenants
l'un que l'autre, s'accommodait
mal d'un champ d'opérations
aussi restreint qu'une petite pa-
roisse de quelques centaines d'ha-
bitants. Aussi, le 21 août 1856,
M. Louis et Moïse Beauchemin
quittèrent Sainte-Monique et
venaient à Sorel, jeter les fonde-
ments de la manufacture la plus
importante qu'il y eut alors en
cette ville.

Après avoir surmonté, à force
de travail et d'énergie, les diffi-
cultés sans nombre d'une instal-
lation coûteuse et de la création
d'une clientèle, M. Beauchemin
se sépara de son frère, en 1862, et
fonda un établissement manufactu-
rier sur la propriété appartenant
aujourd'hui à MM. Pontbriand &
Frères.

C'est dans cet établissement
que M. Beauchemin se livra tout
entier aux recherches, aux essais
et aux expériences, coûteuses
quelquefois, que son esprit avide
de connaissances et son amour
de la mécanique le poussaient à
faire.

Rien ne lui coûtait lorsqu'il
s'agissait de découvrir quelque
secret de métier ou de perfec-
tionner une invention quelcon-
que ; il réussissait souvent et bon
nombre de perfectionnements de
machines lui sont dûs, mais, cher-
cheur infatigable, au lieu de
tirer parti de sa découverte, il se
mettait aussitôt à chercher autre
chose. Cependant son établisse-
ment, grâce à ses hautes qualités
administratives, se maintenait
toujours assez prospère, lorsqu'en
1868, deux de ses frères, plus
jeunes que lui, le décidèrent à se
joindre à eux pour construire de
vastes moulins à scier le bois,
à moudre le grain et à carder, sur
la rivière Nicolet, à l'endroit ap-
pellé Châtillon.

Dans cette nouvelle position M.
Beauchemin eut l'occasion de
mettre à profit ses connaissances
en mécanique et son expérience
acquises au prix de tant de sacrifi-
ces et de labeurs ; le succès cour-
onna l'entreprise et ces moulins
lui rapportèrent de beaux reve-
nus.

Cependant l'excès de travail
avait fini par triompher de cette
volonté et de cette énergie in-
domptables et M. Beauchemin
sentit, il y a deux ans, les
premières atteintes de la maladie
du cœur qui devait l'emporter.

Sentant que le mal dont il était
atteint ne lui permettrait plus de
déployer la même activité que
par le passé, M. Beauchemin se
détacha en grande partie de la
gestion et de la surveillance de
l'établissement sur ses deux associés
et, l'automne dernier, il s'en vint,
avec son épouse, passer l'hiver à
Sorel, au milieu de ses enfants et
des nombreux parents qu'il avait
en cette ville.

Quoique miné par la maladie



M. Alfred Smith
Toronto, Ont.

Laisso Faible et Abattu

Refait et Augmente en Poids par
Hood's Sarsaparilla

Le remède obtenu d'un résidu de
Toronto, bien connu par les employés des
chemins de fer et les officiers du gouvernement.
M. Alfred Smith, dont le photographique est
publié ci-dessus, a été employé pendant plusieurs
années par la compagnie de chemin de fer Cana-
dienne, ayant occupé les positions de directeur de
la position de directeur de tout le ter-
ritoire d'entrepris à Toronto.

" Toronto, Ont., Canada, février 1894.
" C. L. Hood & Co., Lowell, Mass.
" Messieurs.—Je sens qu'il est de mon devoir
de vous écrire pour vous dire le résultat de
l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla
après une grave attaque de la grippe qui m'a
entraîné à Toronto.

" Hood's Sarsaparilla
HOOD'S CUERIT

laisso dans un état de grande faiblesse, j'ai
gagné trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla.
Je m'en suis servi suivant les directions

Et elle m'a Complètement Refait
et je pèse 15 livres de plus qu'avant ma maladie.
Je prends un grand plaisir à recommander
Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de
faiblesse du corps." ALFRED SMITH, 32 rue Bank.

Hood's Pills guérissent la constipation
et rendent l'action du canal alimentaire.

M. Beauchemin n'avait rien per-
du de son caractère enjoué et
sociable. Tous les jours il faisait
sa promenade dans les ateliers
de son fils et ceux de ses neveux,
et suivait avec beaucoup d'inté-
rêt la construction du pont du
chemin de fer de la Rive Sud, sur
la rivière Richelieu.

Lundi matin il s'habillait pour
aller entendre la messe, lorsque
la mort est venue le frapper.

Durant les quinze années qu'il
a passées à Sorel, M. Beauchemin
y a fait sa marque et a su s'atti-
rer l'estime et la considération
de tous ses concitoyens. En 1866
il fut élu membre du conseil de
ville et occupa cette charge pen-
dant deux ans.

On était alors dans un temps
d'effervescence populaire, à propos
d'affaires municipales ; un
vote qu'il donna sur une ques-
tion brillante ayant mécontenté
un certain groupe de citoyens,
ceux-ci vinrent en grand nombre
lui demander sa démission. M.
Beauchemin répondit tranquille-
ment à celui qui portait la pa-
role : " Je croyais que vous m'aviez
élu pour votre suivant ma con-
science et mon jugement, je vois
que vous ne comprenez pas la
chose comme moi ; alors, puis-
qu'il y a malentendu, prenez
votre mandat, je ne puis transi-
ger avec ma conscience."

Les mécontents s'en retourne-
rent sans emporter la démission,
et

Elections du Manitoba

Dans tous les districts ruraux, l'opposition n'éprouve aucune difficulté à se trouver des candidats et ceci prouve bien que même si M. Greenway est ramené au pouvoir, l'opposition à son gouvernement sera beaucoup plus forte qu'elle ne l'est actuellement.

Les dates pour la dernière élection partielle à faire, celle du comté de Charlevoix, ont été fixées par le conseil des ministres à Ottawa.

La présentation des candidats se fera le 20 janvier courant et la votation le 27.

L'officier-rapporteur est M. Joseph Fortier, de la Baie St-Paul.

Les dernières élections

Parlant du résultat des élections qui ont eu lieu à Montréal-Centre et à Jacques-Cartier, la Gazette, de Montréal, dit avec raison :

"En ce qui concerne les comtés de la province de Québec, il se peut qu'il existe parmi la majorité des électeurs un désir naturel de voir un compatriote et coreligionnaire à la tête du gouvernement. Ceci exercerait alors sur leur esprit une influence plus grande que l'importance qu'ils peuvent attacher aux intérêts de l'éducation pour la minorité manitoibaine.

"Mais cela servirait à démontrer tout au plus que la politique du gouvernement en cette affaire du Manitoba ne lui est d'aucun appoint.

"Elle lui a fait perdre Cardwell, et presque Ontario-Nord.

"On ne saurait s'attendre à ce que les députés des autres provinces risquent leur mort politique, dans leurs comtés, pour servir la cause de l'éducation catholique, lorsque les catholiques eux-mêmes professent l'indifférence à cet endroit, ou du moins à l'égard des efforts que fait le gouvernement pour atteindre le but désiré.

"Aux chefs conservateurs de cette province de considérer ce côté de la situation, et de trouver, s'ils le peuvent, les causes d'une défection si générale de l'électorat conservateur au détriment d'un parti qu'il a si longtemps soutenu.

"C'est aux conservateurs de partout de contribuer de leur influence pour ramener la confiance ancienne et jouir du parti.

"La cause est bonne. La politique fiscale conservatrice a été consacrée par les progrès accomplis par le pays en sa richesse matérielle.

"Elle a été particulièrement justifiée durant la récente crise commerciale, alors que le Canada presque seul parmi les nations est resté debout comme la personnification de la stabilité financière.

"C'est aussi le devoir du gouvernement de faire son examen de conscience. Il faut qu'il arrête de se laisser aller à la dérive. Il faut qu'il montre qu'il peut gouverner. Il faut qu'il prouve que ses membres peuvent agir d'accord dans les affaires de moindre importance, aussi bien qu'ils peuvent parler de concert sur les sujets plus sérieux.

"Il faut qu'il montre qu'il sait dire non quand il n'est pas prêt à dire oui.

"Il faut qu'il mette fin à cette pratique de tenir séance du Conseil sur séance du Conseil pour la solution de difficultés qu'un ministre fort pourrait décider en une demi-heure.

"Il faut, en un mot, qu'il fasse voir que ses membres sont à la hauteur des positions qui leur ont été confiées, à la tête d'un grand parti, qui a prouvé sa puissance comme créateur d'hommes d'Etat; qui a fait du Canada ce qu'il est comme nation, qui a remporté successivement quatre élections générales et qui est encore capable de vaincre, s'il met à requies, et s'il oriente justement ses forces.

SHORTIS

Il est bien vrai que Son Excellence le Gouverneur-Général a condamné Shortis à la prison à vie.

Le cabinet, après nombre de réunions, n'avait pu en arriver à une entente et avait décidé de ne faire aucun rapport au Gouverneur-Général. Celui-ci télégraphia alors à Londres, pour exposer le cas. On lui répondit qu'en pareille circonstance il devait se servir de son propre jugement.

Vu la grâce accordée par le gouverneur-général, Shortis passera le reste de ses jours dans un asile d'aliénés criminels.

C'est une particularité qu'il convient de noter soigneusement : la commutation Shortis n'a pas été recommandée par le cabinet fédéral, qui a jugé plus sage et plus logique de s'abstenir à cet égard.

Elle est le fait du gouverneur-général personnellement, exerçant une prérogative souveraine de la Couronne, après consultation avec la métropole.

Causes des derniers revers

Nos distingués confrères du Trifluvien recherchent les causes des revers que le parti conservateur vient d'essuyer dans les élections de Montréal-Centre et de Jacques-Cartier. Ils en signalent deux principales, l'une, la négligence criminelle dans la révision des listes électorales, et l'autre, l'indifférence totale à l'égard de la bonne presse.

"Si, disent-ils, lors de la révision des listes, les hommes sur qui retombe le fardeau de la lutte, le moment venu, avaient fait seulement la moitié du travail qu'ils se sont imposés depuis un mois, le résultat eût été tout autre. On se croise les bras lorsqu'il s'agit de poser les bases de l'élection future, et lorsque celle-ci arrive, on va, très bravement du reste, donner de la tête contre le mur qu'on a laissé complaisamment élever par les adversaires. Un peu plus de vigilance en temps utile aurait bien mieux fait l'affaire que toute la somme des efforts inutiles qu'on dépense, quand la situation est désespérée.

"En deuxième lieu, le parti ministériel s'est trop, beaucoup trop désintéressé de la presse dans la région de Montréal.

"Il est incontestable que dans un centre de cette importance, un parti qui jouit de toute l'influence du pouvoir n'a pas songé à créer un seul journal du soir pour défendre ses intérêts et populariser son programme pendant que l'opposition multipliait les feuilles attachées à sa politique et s'occupait activement de les répandre, au moyen d'un travail de propagande allant jusqu'à la pression et d'un prix d'abonnement ridiculement bas pour certains organes.

"Dans la région du bas du fleuve, les campagnes sont inondées d'exemplaires de l'Electeur, le journal faux, perfide et menteur par excellence qu'on donne pour rien quand les gens n'ont pas le moyen de payer. Qui paie pour tout cela? Nous ne savons, mais à tout événement, il y a là l'indice d'une organisation puissante à laquelle, de notre côté, on eût dû s'efforcer de répondre par un travail de propagande en sens contraire.

"Voilà ce qu'on n'a pas compris si nous en jugeons par ce qui s'est fait, et le gouvernement recueille aujourd'hui de son inaction, tranchons le mot, de sa stupidité dans cet ordre d'idées. Pas de journaux, pas en nombre suffisant du moins, la où il eût fallu les multiplier; et là où il y en a, manque complet d'appareil permettant de faire le bien possible et voulu.

"Il est trop tard pour que nos amis puissent profiter de la première leçon, et il est douteux pour que la seconde puisse être efficacement utilisée d'ici aux élections générales. Il était bon, cependant, de faire connaître ces vérités.

POUR VOUS



Dr. Williams' Pink Pills for Pale People

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 533 OXFORD STREET LONDON, ce sont de contrefaçons.



C. H. Halet vign.

La Migraine

GUERIE RADICALEMENT EN PRENANT

Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines, elles étaient accompagnées de douleurs aiguës dans les tempes, d'une sensation de trop plein et de sensibilité dans un œil, de mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, de soif, j'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie, mais ce n'est qu'après

Avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer

que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a guéri et le seul médicament qui m'a guéri de maux de tête, et bien portant." — C. H. Halet, 1125 Avenue, East Auburn, Me.

Les Pilules d'Ayer

ont obtenu une Médaille à l'Exposition Colombienne.

Le Dr. J. C. Ayer est la meilleure

UNE REVOLUTION

LE PRINCIPAL JOURNAL HEBDOMADAIRE DE LA METROPOLE REDUIT SON PRIX DE MOITIE.

Les éditeurs du Montréal Gazette ont entrepris dans une nouvelle série par la publication des journaux hebdomadaires. Le prix de l'édition hebdomadaire de la Gazette a été réduit à 50 cents par semaine.

Le principal hebdomadaire est un grand journal à huit pages, bien imprimé, bien écrit, et en outre des nouvelles qu'il contient, on y trouve des faits importants qui en font un superbe journal de famille.

Aux dames il donne une page spécialement illustrée, qui a trait au changement de modes et autres matières intéressantes pour le bon sexe.

Il y a aussi un département littéraire pour lequel les éditeurs se sont acquis les services de quelques-uns des meilleurs écrivains de langue anglaise. Les romans qui sont publiés sont choisis par un comité de sir Walter Scott, président du British Authors' Club, et l'auteur de plusieurs romans remarquables.

Les marchés, spécialement ceux du produit de la faïence, sont traités à complet dans l'édition hebdomadaire de la Gazette.

Elle donne les nouvelles de la semaine, et par ce moyen, les lecteurs ont toujours à portée de leur main les événements d'importance quelconque.

Quant à souscrire à un bon journal de famille, on ne peut pas se le passer. C'est pourquoi la Gazette Printing Company, Montréal, pour un journal hebdomadaire supérieur.

No. 101, 115-117, rue St-Jacques.



PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est au rang principal des nécessités de la vie.

Ces fameuses pilules purifient le sang et ont une action des plus puissantes et dépendant des plus adoucissantes sur le

Foie, l'estomac, les intestins

l'ontant du ton, de l'énergie et de la vie

général à ces grandes sources premières de la vie. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infaillible dans tous les cas où la constitution, pour quelque cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles ont une étonnante et

rapidité dans toutes les maladies aiguës. Elles ont aussi l'avantage de guérir les Rhumatismes, les Gouttes, les Maladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé en défaut.

Les Pilules et l'Onguent sont fabriqués au No. 533 OXFORD STREET, Londres, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecines, par tout le monde civilisé, avec prescriptions prescrites dans toutes les langues.

Les marques de commerce de ces médecines sont enregistrées à Ottawa. C'est pourquoi toute personne qui, dans les limites des Possessions Britanniques, tiendra des contrefaçons en vente, sera poursuivie.

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 533 OXFORD STREET LONDON, ce sont de contrefaçons.

Eau Rose de Martin

—SPECIALMENT— Four le linze blanc de toile et coton

Savonnez et frottez votre linge, ensuite rincez et déposez dans la cuvette, le plus taché en dessous, cela fait vous prélever de l'eau bien chaude dans laquelle vous ajoutez une roquille par deux gallons d'eau, avant de verser sur votre linge et laissez tremper de 15 à 20 minutes, ensuite rincez et passez au bien cela vous empêche de faire bouillir votre linge.

Manufacture d'eau Rose de Martin, LOUISVILLE.

18 CENTS LA DOUZEILLE.

UN MILLION

PIEDS DE BOIS

M. Auguste Desrosiers annonce au public qu'il en a en vente plus d'un million de pieds de bois.

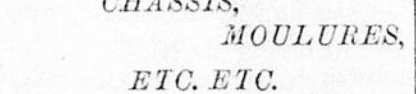
Vous trouverez à son vaste établissement un assortiment complet de bois préparé, passé au sechoir,

—AINSI QUE— PORTES, CHASSIS, MOULURES, ETC. ETC.

Nous détaillons notre bois à 150 meilleur marché qu'ailleurs.

AUGUSTE DESROSIERS, Rue St-Aime.-Louisville

Voitures! Voitures!!



Un assortiment complet de toutes sortes de voitures manufacturées à mon établissement, rue St-Aimé, Louisville, près de la Gare du Pacifique.

Occasion superbe de se procurer une excellente voiture à Bon Marché.

Venez voir mes Phaétons. Leur solidité et leur élégance sont fort appréciées des véritables connaisseurs.

N'oubliez pas mon adresse, Victor Héroux, RUE ST-AIMÉ, --- LOUISVILLE

TANNERIE BELAND

M. Pierre Beland a fait l'acquisition de la magnifique tannerie, autrefois la propriété de M. Pierre Trépanier. Cette tannerie, qui est pourvue de toutes les améliorations modernes, est actuellement en opération.

M. Beland a son service des tanneurs de grande expérience; c'est-à-dire qu'il est en état de donner pleine et entière satisfaction.

Que le public n'oublie pas cette bonne occasion d'être servi promptement et à des prix très modérés.

PIERRE BELAND, LOUISVILLE, 27 septembre 1895.

L'EQUITABLE DES ETATS-UNIS, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE.

120 BROADWAY, NEW YORK.

JANVIER 1, 1894.

Actif \$169,056,396

Fonds de Réserve (taux 40%) et tout autre passif..... 136,689,64

Excédent 32,366,7506

\$169,056,396

Recettes \$42,022,605

Assurances Nouvelles } \$205,280,227

Assurances en cours } \$332,532,577

HENRY B. HYDE, Président. JAMES B. ALEXANDER, V. P.

S. P. STEARNS, Gérant, No 157 Rue St-Jacques, Montréal, Canada

P. LAFERRIERE, Inspecteur. Représentant pour le comté de Maskinongé, F. G. LECLERC.—Etude de M. Fusey.

L'Echo de Louisville est imprimé à Montréal par la Compagnie d'Imprimerie Richelieu, Nos 84 et 86, Rue Augusta et publié à Louisville, P. Q. Maisson occupée par M. J. A. Giguère marchand, rue Saint-Laurent.

J. I. M. MARCHAND

EPICIER, PONT MASKINONGÉ. M. Marchand a le plus bel assortiment d'épices de tout le comté.

Machines Agricoles

M. Marchand représentant la célèbre maison agricole Cassill & Frères, tient constamment à la disposition du public les meilleures machines d'agriculture, pourvues de toutes les améliorations modernes.

Cu pourra se procurer à son magasin Charrues, Faucheuses, Moissonneuses, Etc., Etc

A PRIX MODÉRÉS.

M. Marchand a aussi l'agence pour la vente des billets pour les Etats-Unis.

J. I. M. Marchand, Pont Maskinongé

ANTOINE SAOUIER, PONT MASKINONGÉ,

Les magasins les mieux assortis du comté.

HUILE DE CHARBON une spécialité. Prix ultra faciles au Commerce.

MEUBLES ! !

Vous trouverez toujours un magnifique choix de meubles et toutes sortes de chaises au magasin de M. Alfred Lupien, tenu maintenant par M. Louis Lambert. Conditions très faciles.

Louis Lambert, Rue St-Frédéric, Louisville.

Peintre! Peintre!!

M. Hercule Paille, peintre en renom, de Louisville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'il recevra avec plaisir toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Il garantit pleine et entière satisfaction sans tous les rapports.

HERCULE PAILLE, Rue St. Pierre, Louisville.

CONFISEUR

M. Arthur Clermont a ouvert un établissement de confiseur au coin des rues St-Pierre et Ste-Elizabeth.

Il confecture toutes sortes de sucreries tels que :

MELANGES, CHOCOLAT BONBONS FRANÇAIS GUM DROPS, HOUHOUD, SURETTES, PEPPERMINT D'AMOUR, PEPPERMINT FORTES, ETC. ETC.,

M. Clermont détaillera ses sucreries au même prix des confiseurs de Montréal.

Une visite à son établissement convaincra l'acheteur de la qualité supérieure de ses sucreries et de son bon marché.

ARTHUR CLERMONT, Coin des rues St-Pierre et Ste-Elizabeth, LOUISVILLE.

Horloger et Bijoutier

M. Jos. A. Fréchette a le plaisir d'informer le public de Louisville et du comté de Maskinongé qu'il vient d'ouvrir une magnifique boutique d'horlogerie et d'horlogerie coin des rues St-Edouard et St-Laurent.

On trouvera toujours à son magasin des Montres, Pendules, Lunettes de première qualité, pouvant s'adapter à toute personne.

JONCS DE MARIAGE UNE SPECIALITE

Pour réparations comme horloger, il défie toute compétition.

Jos. A. Fréchette, Coin Saint-Edouard et Saint-Laurent LOUISVILLE.

AVIS

Est par le présent donné que la société en commandite de Boulanger & Cie est dissoute de puis le vingt-huit de décembre dernier.

Pour toutes affaires relatives à la ci-devant société, s'adresser à DENIS BOULANGER, Louisville, Louisville, 25 janvier 1895.

Envoyez-moi 10 cents, et je vous enverrai 25 belles cartes de visite imprimées à votre nom, ainsi que des catalogues et des échantillons.

Adressez W. H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

FONDERIE CANADIENNE

ETABLIE EN 1846 Fonderie de Joliette Antoine Gravel, Agent.

Apprentis demandés

M. Adolphe Vanasse, tailleur, a besoin de deux apprentis, ayant dix mois d'expérience. S'adresser par lettre ou directement à l'atelier.

M. Vanasse saisit l'occasion pour remercier sa nombreuse clientèle pour son patronage du passé et se réjouit qu'elle ne lui ménagera pas dans l'avenir.

Adolphe Vanasse, Tailleur, Rue St-Laurent - Louisville.

Ant. Paré, MASKINONGÉ.

M. Paré tient une MAISON DE PENSION de premier ordre dans la plus belle partie du joli village de Maskinongé.

Une voiture se rend à la gare de l'arrivée de chaque train.

En outre, tous les voyageurs désireux d'aller dans les parois environnantes sont certains de trouver à leur disposition de bons chevaux et de bonnes voitures, à des prix très raisonnables.

EN VENTE M. FABRIEN RACINE de la Rivière du Loup, met en vente une maison située sur la rue St-Laurent ancienne résidence de M. François Pratte.

Tout le mobilier y a été vendu pareillement. S'adresser à M. Fabien Racine Rivière du Loup.

MODISTE

Mlle Mathilda Houde, a le plaisir d'informer le public qu'elle ouvre un établissement de modes à la résidence de sa mère Mlle Alfred Houde, rue Sainte-Elizabeth. Les dames trou, venant toujours à des prix très modérés les modes les plus nouvelles et la certitude de l'ajustement parfait que garantit la coupe du nouveau système Hues enseigné par Mlle A. Coust.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Mlle Mathilda Houde, Rue Ste-Elizabeth, - Louisville

Enseignement du Piano et culture de la voix

Une Ecole de musique et de chant vient de s'ouvrir à St-Cuthbert. Tous ceux et celles qui se sentent quelque disposition pour la musique ou le chant, tous ceux ou celles qui désirent s'y perfectionner d'abord faire partie de cette école, qui est toute une innovation.

Des leçons seront données à Louisville, à Maskinongé, à St-Basile et à St-Cuthbert.

Ces leçons se donneront à domicile ou autrement, selon la volonté de l'élève.

Tous les élèves, sans exception, devront, à chaque deux mois, figurer dans un concert public.

Pour conditions et informations, adressez-vous à Z. PAQUIN, St-Cuthbert, P. Q.

J. T. G. Marchand, PONT DE MASKINONGÉ

M. J. T. G. Marchand, du Pont de Maskinongé, informe le public en général qu'il fera cette année le commerce de POIN sur une haute échelle.

Tous les cultivateurs qui désirent faire d'excellentes affaires pourront s'adresser à lui.

Les conditions d'achat seront "Cash down."

J. T. G. MARCHAND, PONT DE MASKINONGÉ

Attention! Attention!!

M. Edmond Béair, Plâtrier, Maçon & Briqueteur, de Louisville, a toujours en main de la chaux, des lattes, poil de boeuf, du plâtre pour enduit, ciment Portland, briques à feu, briques blanches, briques rouges, briques pour poêle à charbon, cap de cheminée en ciment. Vis pour lever les maisons, monuments en ciment.

Ces prix sont excessivement réduits. Adressez vous commandes à EDMOND BELAIR, Rue Ste Elizabeth, Louisville

TERRE A VENDRE

M. Philippe L. Desaulniers met en vente une magnifique terre, de 60 arpents en superficie, située à la "Baie d'Orléans." Sur cette terre se trouvent deux grandes en excellent état. Il y en a aussi un bel emplacement situé sur St-Pierre, Louisville. Conditions plus faciles. Pour toutes informations adressez à Philippe L. Desaulniers, le 100 Mary's Bk, Salem St Lowell, Mass.

M. Narcisse Blais, LOUISVILLE.

De la paroisse de Maskinongé, informe le public qu'il fait maintenant le commerce du foin et du grain à son compte.

M. Marchand payera toujours un bon prix et donnera satisfaction aux cultivateurs qui feront affaire avec lui.

Charles Ed. Marchand, MASKINONGÉ.